

LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 4 MARS 2016

SOMMAIRE

- 1) Il participera à la manif
- 2) Il maltraite son personnel
- 3) Une bonne initiative
- 4) J'y vais, j'y vais pas !
- 5) Même lui il a du mal...
- 6) La génération Cahuzac !!
- 7) Un coup de gueule à juste titre...

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Christian Paul (PS) participera à la manifestation du 9 mars contre la loi El Khomri



Le député socialiste de la Nièvre se montre solidaire du mouvement étudiant et lycéen contre la réforme du travail.

Quelques jours après l'appel à manifester des organisations lycéennes et étudiantes, le 9 mars pour le retrait de la loi El Khomri, le député socialiste frondeur Christian Paul suit le mouvement. "Pour la première fois depuis 2012, la gravité de la situation sociale et le caractère très toxique de [la loi El Khomri] me conduiront avec beaucoup d'autres à être solidaires de ces mouvements et d'y participer", explique-t-il mercredi dans Politique matin.

<http://www.lcp.fr/la-politique-en-video/loi-el-khomri-christian-paul-ps-annonce-vouloir-participer-la-manifestation-du>



LAPRESSEENREVUE.EU

II) El Khomri est victime des errances idéologiques de la gauche. Manuel Valls l'a maltraitée



Par Olivier Picard
Chroniqueur politique

Au lendemain de l'annonce du report de la présentation de la loi El Khomri, la ministre du Travail a été hospitalisée. Physiquement touchée, elle était déjà politiquement carbonisée par Manuel Valls, explique notre chroniqueur Olivier Picard. Le Premier ministre l'a instrumentalisée et en a fait une cible trop exposée, et trop facile.

Édité par Sébastien Billard Auteur parrainé par Aude Baron



Myriam El Khomri à Matignon, le 18 février 2016 (K.TRIBOUILLARD/AFP)

Le plus triste, c'est que la nouvelle n'est pas étonnante. On n'a presque pas été surpris ce mardi matin en apprenant que Myriam El Khomri avait, au dernier moment, renoncé à se rendre sur le plateau de Télématin, sur France 2, où elle devait participer aux "4 vérités", pour être hospitalisée.

Diagnostic : "un léger malaise", selon la formule consacrée. On espère sincèrement qu'il ne s'agisse que d'un coup de pompe bénin et que la ministre se remettra très vite.

Bien entendu, il faut aussi se méfier des réquisitoires hâtifs et des auscultations à la petite semaine. Mais au lendemain de l'annonce, par le chef du gouvernement, du report de la présentation de "sa" loi travail, comment ne pas voir dans cet incident de santé – peut-être banal – un effet secondaire du traitement politique qu'inflige Manuel Valls à sa subordonnée ?

Une gestion chaotique et brutale

Dès 8h55, sur France Inter, Jean-Marie Le Guen, docile porte-voix de Matignon, faisait état de la très commode violence de la vie politique pour expliquer les petits craquements personnels – bien compréhensibles – liés au difficile exercice du pouvoir. C'est une explication trop facile qui exonère les responsabilités de l'exécutif dans cette affaire.

François Hollande – soucieux de déminer les interprétations malveillantes ? – a mis en cause "un accident domestique". Un empressement suspect. Alors, maladresse ou lassitude ? Peu importe, au fond, puisque le mal, profond, était déjà fait avant la souffrance passagère. La réalité, c'est que la ministre avait déjà beaucoup encaissé.

Myriam El Khomri a été particulièrement maltraitée par la gestion chaotique et brutale d'une réforme qu'elle avait envisagée beaucoup plus équilibrée que le texte qui fait aujourd'hui polémique.

C'est un secret de Polichinelle : au mépris des préventions de sa ministre, Manuel Valls a charcuté le projet pour lui donner une apparence libérale plus radicale. Il a soumis celle qu'il avait le devoir de protéger à une brutale accélération, suivie, lundi, d'un rétropédalage inattendu. C'est un choc.

Une ministre politiquement affaiblie

A-t-il conscience qu'il a fait de sa ministre du travail une victime expiatoire des errances idéologiques de la gauche version Valls. Pire : une cible exposée doublement à la vindicte du "peuple de gauche", et bientôt, le 9 mars, aux slogans ravageurs des étudiants en colère. Avant d'être physiquement touchée, Myriam El Khomri était déjà politiquement carbonisée.

1. Son nom est aujourd'hui déconsidéré. Même s'il a été maladroitement gommé de la dernière version en date, il est définitivement associé à un projet vilipendé par une grande partie de la gauche.

2. C'est ce nom, désormais symbolique de la dérive de la gauche, qui a provoqué le ralliement des "antis" loi El Khomri dont la pétition, sur le net, a dépassé les 800.000 signatures... Un record qui concentre le ressentiment d'un électorat qui s'estime définitivement "trahi".

3. C'est ce nom qui est, depuis jeudi, la risée des réseaux sociaux, pour avoir personnifié une offensive pédagogique insensée sur Twitter. "Bonjour. Je suis la loi travail" a déclenché un de ces concours de sarcasmes dont il a le secret.

Tout le monde a bien ri, mais pas elle. N'y a-t-il eu personne d'un peu sérieux ans l'appareil de la communication gouvernementale pour arrêter à temps ce désastre prévisible, et lui épargner ce lynchage annoncé à la fois drôle et cruel ?

C'est lourd. Très lourd à porter pour une jeune ministre "livrée aux chiens", comme aurait dit Mitterrand, par ses supérieurs hiérarchiques avec une incroyable légèreté.

Une personnalité quasiment sacrifiée

Entendons-nous bien : il n'y a ni condescendance ni sexisme dans l'analyse qui va suivre.

Déjà François Hollande avait voulu faire un coup en nommant à ce poste ultra-sensible dans un pays qui compte plus de 5 millions de chômeurs une jeune secrétaire d'État à la Ville considérée, à juste titre, comme une figure du renouvellement de la gauche. Myriam El Khomri faisait un excellent travail dans son domaine et notamment dans les banlieues.

Pourquoi l'avoir ainsi propulsée trop vite pour remplacer un poids lourd, proche du chef de l'État, historique du hollandisme, comme l'était François Rebsamen ? C'était déjà de la désinvolture politicienne, un petit plaisir d'annonce pris au détriment d'une personnalité quasiment sacrifiée aux duretés écrasantes d'un chantier non seulement pénible mais extrêmement risqué.

Myriam El Khomri a été fragilisée d'emblée, et (trop) vite caricaturée comme incompetente pour s'être pris les pieds dans une réponse à une question basique, mais plus piègeuse qu'elle n'en avait l'air, sur le renouvellement des CDD (on compte les renouvellements ou le nombre de CDD possible ? Dans le premier cas la réponse est 2, dans le second, 3. Il y a de quoi se prendre les pieds dans le tapis...).

Et sous la pression inélégante d'un Jean-Jacques Bourdin transformé en examinateur impitoyable, ce fut le blanc. Un terrible blanc qui faisait tache, en ce 5 novembre 2015, mais qui fut vite absorbé par le rouge sang de l'épouvantable nuit du 13 novembre.

Valls a instrumentalisé sa jeunesse

Plutôt que ménager Myriam El Khomri, Manuel Valls a préféré instrumentaliser sa jeunesse et sa fraîcheur pour court-circuiter la montée de son rival, Emmanuel Macron.

La grande loi sur le travail, emblématique de l'esprit pragmatique de la fin du quinquennat, échapperait au fougueux ministre de l'Économie pour être portée par sa jeune et novice collègue...

C'était un pari risqué, mais un pari calculé qui avait prémédité la tutelle de Matignon et offrait le confort d'un bouclier médiatique : c'est elle qui prendrait les coups. Il est clair qu'elle n'avait pas grand-chose à gagner dans ce combat pratiquement perdu d'avance. Mais personne ne s'en est apparemment soucié.

Après la menace d'employer le 49-3, qu'il a fait endosser par sa ministre, les dernières gesticulations et autres rodomontades de Manuel Valls – qui n'ont fait que rendre le dossier encore plus ingérable – ont achevé de ruiner l'élan d'une ministre qui avait dans la tête une vision plus lumineuse pour le marché du travail que l'application du programme du Medef. D'une certaine façon, elle a été brave, et au moins, digne.

À sa place, beaucoup de vieux crocodiles de la politique auraient craqué avant elle. "Elle sera sur pied dès ce soir !" a assuré le président de la République, comme on parlerait d'un brave soldat. Prête pour repartir au casse-pipe ?

nouvelobs.com

III) Des universitaires proposent un «autre code du travail», plus protecteur



La ministre du Travail, Myriam El Khomri, lors des questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale à Paris le 2 mars 2016 — JOEL SAGET AFP

Inciter à réduire le temps de travail, mieux contrôler le forfait-jours, promouvoir la notion de "temps libre"... Dix-huit universitaires ont présenté mercredi une alternative au projet de

réforme du code du travail, qu'ils jugent "menaçant".

Inciter à réduire le temps de travail, mieux contrôler le forfait-jours, promouvoir la notion de "temps libre"... Dix-huit universitaires ont présenté mercredi une alternative au projet de réforme du code du travail, qu'ils jugent "menaçant".

Le texte défendu par la ministre du Travail Myriam El Khomri est "sans doute plus menaçant que ce qu'on imaginait", a déclaré à la presse le professeur Emmanuel Dockès (université de Nanterre), qui anime les travaux du groupe.

"On nous a vendu une simplification et, en réalité, cette refonte produit un code encore plus volumineux et complexe", a-t-il dénoncé, estimant que le texte, comportant des mesures "honteuses", n'était pas amendable.

Pourtant, le code du travail, "qui est profondément abîmé, lacéré", "mérite d'être très profondément réformé", a-t-il plaidé.

Son groupe d'universitaires s'est lancé dans l'écriture d'un "autre code du travail", en s'attaquant d'abord, comme le gouvernement, au chapitre relatif au temps de travail. Il compte parvenir à un "code complet en septembre".

Cette réécriture "réaffirme le principe des 35 heures hebdomadaires" et impose "des contreparties" en cas de modulation du temps de travail, selon Morgan Sweeney, de l'université Paris-Dauphine.

Par exemple, en cas d'annualisation du temps de travail, l'employeur devrait, en contrepartie, "abaisser le seuil de déclenchement des heures supplémentaires de 35 à 34, 33 ou 32 heures, selon les cas", a illustré M. Dockès.

Les universitaires proposent aussi de maintenir le taux de majoration des heures supplémentaires à 25%, mais de le passer à 50% dès la 7e heure supplémentaire, au lieu de la 9e.

"Un employeur pourrait toujours faire travailler beaucoup ses salariés, mais ce serait plus coûteux, afin d'inciter à la réduction du temps de travail et à l'embauche de plus de salariés", a expliqué Emmanuel Dockès.

Les universitaires prônent aussi de mieux encadrer le forfait-jours, permettant de rémunérer

les salariés autonomes en fonction du nombre de jours travaillés dans l'année.

Ils proposent de "mettre en place un contrôle du forfait-jours par les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)", qui devraient alerter l'employeur en cas de "surcharge de travail", ont indiqué Cécile Nicod et Carole Giraudet, de l'université Lyon-2.

Enfin, les universitaires souhaitent sortir de l'opposition entre temps de travail et temps de repos", qu'ils jugent "archaïque", en instaurant la notion de "temps libre".

"L'idée, c'est de promouvoir une protection renforcée de ce temps, qui devrait être protégé du pouvoir de direction de l'employeur", a expliqué Christophe Vigneau, de l'université Panthéon-Sorbonne.

20minutes.fr

IV) Hollande candidat à la Primaire : le scénario qui pourrait secouer la gauche



Par Bruno Roger-Petit challenges.fr

Tandis que la rumeur d'un départ de Manuel Valls enflé, voici que de l'Elysée émanent des signaux montrant que François Hollande n'exclurait pas de participer à une Primaire. Objectif, rassembler en vue du premier tour de 2017.



François Hollande n'exclurait pas la possibilité de participer à une Primaire à gauche Alain Jocard/Afp

Hollande finalement acceptant de participer à une Primaire ? "La réflexion est dans le débat" confie un parlementaire socialiste parmi les meilleurs décrypteurs des signaux faibles en provenance de l'Elysée. Et il n'est pas le seul à s'avancer sur le sujet, qui devrait devenir central dans les jours et les semaines qui viennent et pourrait rendre caduc l'autre sujet du moment qui monte, le départ possible de Manuel Valls de Matignon.

Posons d'abord un préalable. Il n'est pas dit, ici et maintenant, que François Hollande va participer à une Primaire socialiste, incluant tous ceux qui voudraient bien en accepter la règle. Il est dit que le président ne paraît pas exclure cette possibilité. Qu'il y réfléchit. Qu'il y songe. Qu'il la considère. Qu'il pèse et soupèse tous les avantages et inconvénients qu'il y aurait à y aller. Ou ne pas y aller. Des proches de Manuel Valls, qui voyaient déjà le président empêché de se représenter, le murmurent à l'oreille de leurs camarades socialistes, qui le répètent à qui veut bien l'entendre : "Nous avons compris après coup que les choix du remaniement, c'était déjà le signe qu'il n'excluait pas de participer à une Primaire... »

Cambadélis, le reflet de la pensée présidentielle

Le Premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, est devenu au fil du temps le baromètre de la pensée présidentielle. Son discours public est le reflet des humeurs élyséennes. Notamment sur la question de la Primaire. Saluons l'artiste, car l'exercice est délicat. Il s'agit de maintenir la porte de la Primaire de telle façon qu'elle soit susceptible d'être définitivement close en un éclair, ou ouverte en grand de manière fulgurante. Le fait est, et il est têtue : pour le moment, Cambadélis ne dit pas "non" de manière nette et définitive à l'organisation d'une Primaire à laquelle participerait François Hollande. Si le "non" n'est pas prononcé, c'est donc pour conserver la faculté de dire "oui". Logique.

Dimanche dernier, sur BFMTV, l'air de rien, le Premier secrétaire a posé des jalons. Pour qui sait lire les sous-titres "cambadélistes", le propos apparaît alors dans sa pureté de cristal, grâce un petit décryptage en trois temps des éléments de langage du maître de Solférino.

D'abord, la définition de l'enjeu : "Moi, je pense que, dans la période, la candidature aux primaires et à la présidentielle ne s'improvise pas. Nous sommes en guerre, nous avons le terrorisme (...), nous avons une situation économique détestable."

Puis, l'établissement du rapport de l'enjeu à l'incarnation chargée de s'y confronter : "Donc, je pense que le seul qui peut aujourd'hui prétendre mener la bataille pour l'emporter, c'est François Hollande", ce "bon président."

Enfin, la disqualification des concurrents : "À partir du moment où Manuel Valls n'ira pas si c'est François Hollande et où Martine Aubry ne veut pas y aller, qui est-ce qui reste ?" Et d'ajouter : "J'ai beaucoup de respect pour ceux qui se sont déclarés à cette primaire ou qui vont se déclarer candidats à la primaire, mais, moi, je ne veux pas d'une candidature de témoignage. »

Les tourmentes de l'Europe, un atout pour Hollande

En dépit des apparences, et des cafouillages de temps court sur la loi El-Khomri ou la révision constitutionnelle, François Hollande serait ainsi engagé dans une séquence de temps long, dont il penserait les épisodes à l'avance.

Au printemps, entre crise des migrants qui va s'intensifier et menace de Brexit, l'Europe va entrer encore davantage dans une zone de turbulences de plus en plus intenses. Le risque d'une dislocation existe. C'est dire que François Hollande, ex-président normal, va se retrouver, une fois de plus, aux prises avec le tragique de l'histoire. De fait, il se sera réinstallé au centre d'un jeu politique, extérieur et intérieur, qui devrait lui permettre de faire étalage des qualités qu'il ne sait finalement démontrer qu'en période de tensions extrêmes. De quoi donner corps à la formule de Cambadélis, sur "la candidature qui ne s'improvise pas."

Fort de cette situation historique, François Hollande pourrait alors lever une partie des contraintes qui pèsent sur lui. Notamment au regard d'une situation économique et sociale dont il est aujourd'hui dit qu'elle pourrait l'empêcher de se représenter. Régénéré par le rendez-vous avec l'histoire, le président pourrait alors avoir intérêt à accepter de participer à une Primaire, et ce pour deux raisons.

"Relégitimé", à nouveau, par sa capacité à être plus qu'un capitaine de pédalo, il pourrait se présenter à une Primaire socialiste, écologiste et radicale en position de force. En clair, personne ne pourrait inventer une candidature susceptible de peser contre la sienne.

Y compris Martine Aubry, ancienne Première

secrétaire, qui, aussitôt après avoir semé la confusion à gauche avec une tribune incendiaire dans le Monde, s'est refusée, as usual, à tirer les conclusions de sa posture, déclarant par avance renoncer à toute candidature à une Primaire.

Y compris pour un Premier ministre (et à plus forte raison s'il était devenu ancien Premier ministre) qui ne pourrait s'opposer à un président « relégitimé".

Engendrer une dynamique

De fait, François Hollande pourrait alors se présenter à une Primaire organisée par le PS sans avoir à affronter de candidat(s) de poids. Arnaud Montebourg, Benoit Hamon, Cécile Duflot, voire l'économiste Thomas Piketty ou d'autres seraient-ils réellement en capacité d'être autre chose que des "candidatures de témoignage" ? Poser la question, c'est déjà répondre.

De ce qui précède, découle la seconde raison pour laquelle François Hollande pourrait alors avoir intérêt à participer à une telle Primaire. L'inconvénient de se soumettre à cette première épreuve en tant que président de la République pourrait être compensé par la dynamique que cela pourrait engendrer.

Revigoré politiquement par des circonstances internationales et nationales le replaçant au centre de tous les jeux, ayant dévitalisé les oppositions et concurrents à gauche, assuré de l'emporter, la Primaire permettrait de se présenter dans la campagne présidentielle, en vue du premier tour, dans une perspective de rassemblement de nature à envisager une qualification pour le second tour. Contre le candidat Les Républicains, si ce dernier survit aux deux candidatures rivales, sur son centre (Lagarde ou Bayrou selon les cas de figure) et sur sa droite (Dupont-Aignan et/ou Villiers, voire Zemmour ?). Ou contre Marine Le Pen. Dans cette perspective, la candidature de Mélenchon ne serait même plus à considérer comme un handicap, mais comme un atout. Quel autre choix que le vote Hollande aurait alors ses électeurs face au dilemme Hollande-Le Pen ?

Nous en sommes là. Au vu de sa praxis, s'agissant de la Primaire, François Hollande a décidé, à l'évidence, de laisser du temps au temps. Rien n'est fermé. Rien n'est ouvert. Tout est possible. Mais un scénario s'élabore, qui ne demande plus qu'à être mis en scène. Ou pas. "La réflexion est dans le débat".

V) Bruno Julliard, ancien camarade d'El Khomri : " J'ai du mal à la reconnaître "

Après son ancienne "plume", c'est au tour de Bruno Julliard, qui a fait la campagne des municipales à ses côtés à Paris, de dire toute sa déception à propos de Myriam El Khomri et de son projet de loi : " J'ai du mal à la reconnaître ».



Bruno Julliard et Myriam El Khomri, lorsqu'il tentait de lui montrer la bonne direction - LCHAM/SIPA

Lâchée de partout. Outre les nombreux mécontentements exprimés à sa gauche, et ceux des **près de 900.000 signataires** de la pétition "Non à la loi travail", Myriam El Khomri doit faire face à la déception exprimée publiquement par... ses proches. Après son ancienne plume qui n'a pas hésité à dire tout haut - d'abord dans une interview à l'Humanité puis à la faveur d'une tribune dans *Le Monde* - tout le mal qu'il pensait de l'avant-projet de loi travail, c'est désormais son ancien camarade de la mairie de Paris, l'actuel adjoint Bruno Julliard, qui parle de sa "tristesse" pour la ministre dans *Le Monde* :

" Je connais ses opinions et j'ai du mal à la reconnaître dans un tel projet de loi. Je suis déçu et même un peu triste pour elle."

Bruno Julliard et Myriam El Khomri ont fait campagne ensemble pour soutenir Anne Hidalgo pour la mairie de Paris en 2014. Ils occupaient tous deux le poste de porte-parole. Avant de rejoindre le gouvernement, El Khomri était adjointe au maire chargée de la sécurité et de la prévention.

Fin février, l'élu avait déjà exprimé sa déception sur le plateau de LCI, ajoutant qu'il espérait toujours que la ministre change de cap :

" Je vous mentirais si je vous disais que je n'étais pas humainement, personnellement et politiquement déçu que Myriam porte cette loi. Je ne crois pas d'ailleurs qu'elle en soit grandement à l'origine, pas même de sa rédaction d'ailleurs. J'ai confiance en Myriam pour qu'elle (...) tienne compte de l'exaspération qui

l'exaspération qui monte, et du refus, tant du fond d'une bonne partie de ce projet de loi que de la méthode. J'espère qu'elle tiendra compte de tout ça."



LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Une élue proche de Manuel Valls soupçonnée de dépenses frauduleuses à l'Assemblée

Par Mathilde Mathieu

La justice soupçonne une assistante parlementaire d'avoir pioché dans les comptes bancaires de son député, y compris dans l'enveloppe d'argent public réservée aux frais de mandat. Par ailleurs élue locale dans le fief de Manuel Valls, la jeune femme ne serait toujours pas licenciée.

Début 2015, le député Saïd Boinali reçoit un coup de fil de son banquier. À cause d'un gros découvert, ses comptes à la banque postale de l'Assemblée nationale sont bizarrement bloqués. L'élue de Mayotte, apparenté socialiste, découvrira plus tard que son assistante parlementaire à Paris, Fatoumata Koïta, les aurait siphonnés dans son dos, en usurpant ses cartes bancaires et un chéquier.

Achats sur Internet, sorties ciné, shopping chez Mango, Zara ou Sephora, voire billets Air France : le préjudice n'est pas chiffré à ce stade, mais il pourrait atteindre quelques dizaines de milliers d'euros. D'après nos informations, la jeune femme a été entendue récemment dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte au parquet d'Évry.

Elle est soupçonnée d'avoir abusé non seulement du compte personnel mais aussi du compte IRFM du député, celui que l'Assemblée nationale alimente à hauteur de 5 700 euros par mois pour couvrir les dépenses exclusivement « professionnelles » de ce dernier – c'est la fameuse « indemnité représentative de frais de mandat ».

En clair, Fatoumata Koïta aurait financé son train de vie personnel avec, pour partie, des fonds d'origine publique. En l'absence de tout contrôle exercé par l'institution sur l'usage des comptes IRFM de ses membres, et profitant de la négligence du député, ces détournements auraient perduré tranquillement pendant un an, jusqu'en février 2015 environ.



F. Koïta en meeting avec Manuel Valls, J. Guedj (alors président du conseil général de l'Essonne) et J-C. Cambadélis (patron du PS) en mars 2015, à une semaine des élections départementales. Malgré leurs efforts, l'Essonne a finalement basculé à droite. © Parti socialiste

Il se trouve que Fatoumata Koïta, 32 ans, n'est pas n'importe qui. Embauchée à la fin 2013 sur recommandation d'un responsable du groupe PS sans qu'elle sache rien de Mayotte (ni guère plus du travail parlementaire), cette ex-assistante marketing est une élue socialiste de l'Essonne, à la fois conseillère départementale (depuis 2014) et conseillère municipale d'Évry (depuis 2008), le bastion du premier ministre, où elle est devenue maire adjointe chargée de l'enfance en 2014. C'est Manuel Valls, maire de la ville jusqu'à son entrée au gouvernement Ayraut, qui a propulsé cette militante associative d'origine malienne en politique, jusqu'au sein du conseil national du PS, comme parfait symbole de la diversité.

En mars 2015, alors qu'elle se présentait aux

départementales sur le canton d'Évry, Manuel Valls est d'ailleurs venu battre l'estrade à ses côtés, en compagnie de Jean-Christophe Cambadélis, le patron du parti socialiste. Ce jour-là, en marge du meeting, Fatoumata Koïta a signé une « Charte de la moralité publique » : « Trop d'affaires judiciaires ont empoisonné le climat politique. Je prends devant vous un engagement de moralité publique. J'affirme solennellement ma volonté de respecter rigoureusement dans l'exercice de mon mandat les principes d'honnêteté et de transparence financière. » En réalité, sur le plan éthique, la jeune femme était en pleine dérive.



La charte de la moralité publique signée par F. Koïta le 16 mars 2015, lors du meeting pour les départementales en présence de Manuel Valls © Parti socialiste

Au moment des faits, elle devait toucher un salaire d'environ 1 500 euros brut par mois comme assistante parlementaire à mi-temps (payé par l'Assemblée nationale), auquel s'ajoutaient ses indemnités d'élue en Essonne (probablement supérieures à 2 500 euros brut). Au moment où elle a été confondue, elle aurait fait état de difficultés personnelles auprès de son député. Mais sollicitée par Mediapart depuis une semaine, la conseillère municipale et départementale n'a pas répondu à nos questions.

Le plus frappant dans cette affaire, c'est le sentiment qu'il a manqué, en face, une réaction adéquate. Car un an après la découverte des faits, Fatoumata Koïta semble toujours salariée – bien qu'en arrêt maladie depuis un moment.

« À l'époque, elle m'a fait un mot [d'excuses] », explique Saïd Boinali à Mediapart (après plusieurs messages et relances). Par écrit, la jeune femme a demandé pardon à l' élu pour sa trahison, s'engageant à lui reverser l'argent. « Ça a mis beaucoup de temps mais elle a commencé à

rembourser », affirme ce dernier, parlant de « bêtises » et de « maladroites ».

On comprend mal, toutefois, comment il a pu garder une collaboratrice qui distrayait des fonds destinés au travail parlementaire, par ailleurs élue de la République et tenue à un devoir d'exemplarité. « J'engage en ce moment des procédures de licenciement, répond Saïd Boinali. Je consulte des avocats. » Une lettre de mise à pied aurait déjà été envoyée. Au passage, cet instituteur de Mayotte « peu armé pour comprendre les rouages » du Palais-Bourbon d'après ses propres termes, semblant dépassé par les événements, affirme que Fatoumata Koïta lui a été recommandée en 2013 par un collaborateur du groupe socialiste, lui-même élu dans l'Essonne, qui la connaît très bien.

Si le dossier est arrivé entre les mains de la justice, c'est que Saïd Boinali a porté plainte à Mayotte à la suite d'une première utilisation frauduleuse de son chéquier, dont l'auteur (un Mahorais) a été rapidement identifié. À l'occasion de ces investigations, les policiers seraient tombés sur une seconde bénéficiaire de chèques bidouillés, cette fois en région parisienne : Fatoumata Koïta. D'après nos informations, le procureur de Mayotte s'est alors dessaisi de ce volet au profit du parquet d'Évry.

En attendant les conclusions de l'enquête, on peut déjà s'interroger : cette affaire n'aurait-elle pas été déjouée plus tôt, voire empêchée, si l'Assemblée nationale avait daigné instaurer en son sein de véritables contrôles sur l'IRFM ? Ces dernières années, les révélations n'ont pas manqué sur l'usage très privé que certains députés font de cette indemnité « professionnelle », ici pour financer des vacances en famille, là un séjour sur la Côte d'Azur en voilier, ici un chèque pour la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, là un don à un micro-parti. Avec cet argent public, Jérôme Cahuzac a tout bonnement fait ses emplettes chez un vendeur de piscines.

Or en février 2015, après trois ans de polémiques, le bureau de l'Assemblée nationale s'est contenté d'annoncer des « mesurette » censées prévenir les abus. Certes, une liste des dépenses autorisées a pour la première fois été fixée (location de la permanence, frais de transport, de communication, etc.), et les députés se sont vu interdire de piocher dans leur enveloppe pour financer l'acquisition d'un nouveau bien immobilier (alors que certains se construisaient un

patrimoine personnel). Ils ont par ailleurs pour consigne, en fin de mandat, de remettre les « restes » d'IRFM non utilisés à la trésorerie du Palais-Bourbon.

Déclaration sur l'honneur
(Article 32 bis de l'Instruction générale du Bureau)

à retourner au Secrétariat général de l'Assemblée et de la Présidence
- Bureau 6448 - ou à sgp@assemblee-nationale.fr
au plus tard le 31 janvier 2016

Je soussigné

Député(e) de la _____ circonscription de _____

atteste sur l'honneur avoir utilisé l'indemnité représentative de frais de mandat au cours de l'année 2015 conformément aux règles établies par le Bureau.

Fait à _____, le _____ Janvier 2016.

Signature

La nouvelle déclaration sur l'honneur que les députés devaient signer avant le 1er février © DR

Mais rien n'a été prévu pour contrôler régulièrement le respect de ces règles, aucun dispositif permettant de vérifier (via la remise systématique de notes de frais ou des sondages aléatoires effectués par des fonctionnaires de l'Assemblée) l'existence d'un lien réel entre les dépenses engagées et l'exercice du mandat parlementaire. Alors que certains élus le réclamaient (par exemple chez les écologistes), la majorité s'y est opposée.

S'il est tuyauté sur un cas particulier, le président de l'Assemblée nationale pourra toujours saisir le déontologue du Palais-Bourbon d'une « demande d'éclaircissements » – sans pour autant qu'un dispositif de sanction ait été envisagé (voir les vagues instructions du bureau de l'Assemblée).

Désormais, les députés sont également priés de fournir une déclaration sur l'honneur, attestant qu'ils utilisent leur IRFM « conformément aux règles établies ». Alors qu'ils étaient priés de la renvoyer avant le 1er février 2016, certains ne l'ont toujours pas signée. Un système aussi lâche n'aide pas à la vertu.

MEDIAPART

VII) Manuel Valls et la guerre civile : le coup de gueule de Périco Légasse

Par Périco Légasse



«Le FN peut conduire à la guerre civile» a déclaré Manuel Valls sur France Inter. Pour Périco Légasse, le Premier ministre n'est pas habilité à donner des «leçons de morale».

Périco Légasse est rédacteur en chef de la rubrique vin et gastronomie à l'hebdomadaire Marianne.

Manuel Valls a parlé ce matin de guerre civile?

Un peu facile de crier au loup pour sauver les meubles et de prédire le pire pour remonter dans les sondages. Faire peur, en appeler à la panique nationale, quitte à mentir un peu et à trahir beaucoup, pour détourner la colère populaire, c'est la base même du fascisme. Quelle est la politique qui peut aujourd'hui conduire à la guerre civile? Qui est au pouvoir depuis 40 ans en général et 4 ans en particulier et nous a conduit à la situation actuelle? Qui s'est essuyé les pieds sur le référendum de 2005 quand 55% des Français avaient voté non à un traité constitutionnel mettant l'Europe sous l'emprise de Goldman Sachs et des marchés financiers dirigés depuis Wall Street? Qui a réduit l'école de la République à une machine à fabriquer des analphabètes? Qui a maintenu la suppression du service national pour que l'on ne mesure pas concrètement le niveau d'ignorance de la jeunesse? Qui a éradiqué la classe paysanne en laissant un syndicat agricole transformer nos campagnes en usines? Qui a installé sur tout le territoire des cités ghettos où l'en entasse l'immigré pour qu'il ne s'émancipe pas et devienne de la main d'oeuvre bon marché pour le patronat? Qui a autorisé les grandes surfaces à coloniser les grandes agglomérations et à s'emparer de 90% du marché de la consommation en étranglant les petits producteurs et les artisans

créateurs d'emploi? Qui a autorisé la grande distribution à s'installer dans les centre ville, avec la bénédiction de M. Macron, pour éradiquer les derniers commerces de proximité?

On ne peut pas imputer tous ces échecs au seul premier ministre!

Qui avait dans ses rangs Jérôme Cahuzac au Ministère du budget? Qui appelle à voter pour les amis de Patrick Balkany et consorts au prix de la démission de ses militants? Qui fut si proche de Dominique Strauss Kahn en fermant, des années durant, les yeux et les oreilles sur des comportements indignes? Qui a supprimé les 60.000 places de prison qui devaient permettre à une population carcérale d'avoir des conditions moins inhumaines de détention pour ne pas transformer les cellules en école du crime? Qui a applaudi l'intervention en Libye avec les intellectuels de gauche pour faire de ce pays le futur Etat Islamique de l'Afrique du Nord? Qui au lendemain du 7 janvier a refusé de parler d'islamisme pour ne pas stigmatiser une religion? Qui après le 7 janvier a refusé de rétablir les contrôles aux frontières et dans les aéroports pour ne pas créer un climat d'insécurité? Qui au lendemain du 7 janvier a refusé d'intervenir dans les mosquées où des imams intégristes prêchent quotidiennement leur haine de la France? Qui s'acoquine et vend son âme contre les deniers du Qatar et de l'Arabie Saoudite? Qui refuse d'interpeller publiquement la Turquie à propos du pétrole de contrebande qui enrichit Daech? Qui a refusé de discuter avec la Russie pour étudier les moyens de combattre ensemble le terrorisme islamique? Qui a démantelé les services secrets au Ministère de l'Intérieur pour créer une cellule de statistique sur la baisse de la criminalité en France, empêchant des milliers de fonctionnaires compétents d'être sur le terrain? Qui n'a pas rétabli la police de proximité déconstruite par Sarkozy, seul instrument efficace de prévention contre la délinquance? Qui a laissé des lignes de bus du réseau nord de la RATP aux mains de militants islamistes? Qui durant le discours au Congrès de Versailles le 16 novembre n'a pas une seule fois utilisé le mot islamiste? Qui a promis une baisse assurée du chômage pourvu que l'on accepte de renoncer aux promesses électorales de la campagne présidentielle de 2012? Qui nous a vendu en grandes pompes une COP21 retentissante pour sauver le climat de la planète et qui va finir en flop magistral? Qui rackette les PME, les artisans, les commerçants avec le RSI? Qui saigne les classes moyennes avec une fiscalité qui appauvrit le pays et décrédibilise l'Etat? Qui,

enfin, est entrain de négocier en douce et à l'insu des peuples le Traité transatlantique (TATFTA) qui veut mettre l'Europe à genoux devant le marché américain? Qui, qui, qui?

Vous balayez tout le spectre politique et géopolitique, il parlait en l'occurrence du Front National...

Qui veut la guerre civile? Celui qui s'accroche par tous les moyens à un pouvoir honni et discrédité ou 30% d'un électorat (+ 45% d'abstentionnistes) qui essaye de faire comprendre aux gouvernants de ce pays, qu'il n'en peut plus, qu'il n'en veut plus et qu'il est exaspéré d'avoir voté pour des menteurs et des tricheurs? Le meilleur moyen d'éviter la guerre civile, Monsieur le Premier Ministre, c'est de vous excuser d'avoir conduit ce grand pays là où il en est aujourd'hui et d'en tirer les conséquences politiques. Vous avez tout fait pour que cette partie du peuple Français en arrive à ce degré d'indignation et son égarement vous sert. Vous êtes le meilleur allié et le principal pourvoyeur en voix du Front National. Vous n'êtes pas habilité à donner des leçons de morale à ceux que vous avez jetés dans le désespoir. Silence Manuel! Et un peu de pudeur en ces heures difficiles. La guerre civile, c'est de votre discours dont elle se nourrit.

Périco Légasse

lefigaro.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue



Quelques jours de repos...